

**AFIN DE METTRE FIN À LA «DÉRIVE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE»****Louisa Hanoune interpelle Saïd Bouteflika**

**En sus du nouveau président du Forum des chefs d'entreprises FCE, Ali Haddad, auquel elle destinait, depuis plusieurs semaines, ses diatribes itératives, la secrétaire générale du Parti des travailleurs focalise désormais ses attaques, même à peine voilées, contre Saïd Bouteflika.**

**Salah Benreguia - Alger (Le Soir)** - Pour M<sup>me</sup> Hanoune, Saïd Bouteflika fera partie de ceux que l'Histoire jugera s'il n'intervient pas pour mettre fin à la dérive qui caractérise la vie politico-économique du pays. «L'Histoire jugera Saïd Bouteflika, conseiller spécial et frère du président Bouteflika, s'il n'intervient pas pour mettre un terme à cette dérive. Car au vu de sa fonction de conseiller et frère du président de la République il sait au nom de qui agissent certains...», a indiqué M<sup>me</sup> Hanoune lors de la présentation du rapport politique du Parti des travailleurs, en marge de la tenue, hier, de la réunion de son bureau politique.

Interpeller uniquement Saïd Bouteflika n'est-il pas dû à «sa proximité jamais démentie» avec le tout-puissant homme d'affaires, Ali Haddad et nouveau patron des

patrons algériens ? M<sup>me</sup> Hanoune se contente de justifier cette interpellation par le fait que Saïd Bouteflika est frère du Président et conseiller spécial du chef de l'Etat ! Justement à propos d'Ali Haddad, la conférencière tire à boulets rouges sur cet homme d'affaires, sans toutefois le nommer, qui a rencontré récemment à Tunis, Madeleine Albright, ancienne secrétaire d'Etat américaine sous Bill Clinton, et qui «se comporte comme un chef d'Etat parallèle». «L'Etat algérien est fragilisé plus que jamais. Il y a un homme d'affaires qui se comporte comme un chef d'Etat parallèle et qui fait des promesses pour l'ouverture des secteurs au privé.

Il y a une vaste opération de prédation de l'économie nationale sous le prétexte d'une ouverture à l'investissement privé. Les agisse-



Hanoune plaide pour un règlement définitif de la crise d'In Salah.

ments de cette oligarchie laissent croire qu'il existe un Etat parallèle à l'Etat officiel», a-t-elle accusé. Last but not least.

M<sup>me</sup> Hanoune continue de s'attaquer à «la bande» d'Ali Haddad. Et cette fois-ci, c'est à Smaïl Chikhounne, président du Conseil

d'affaires algéro-américain, d'être ciblé. Son «péché» est d'avoir plaidé pour «la révision» de la règle régissant l'investissement étranger en Algérie, à savoir la règle dite 49/51%. «Comment se fait-il que M. Chikhounne ose demander la révision de cette règle ? Il s'agit là

d'une ingérence étrangère», qualifie-t-elle. Et d'ajouter que tout ces agissements ne font qu'accroître l'appétit vorace des multinationales en Algérie». Et d'inviter le ministre de l'Industrie et des Mines, qui a eu également sa part de critiques, à s'expliquer davantage sur les visées de la réorganisation des SGP de son secteur en holding et l'ouverture du capital au privé des entreprises publiques, notamment via leur introduction en bourse.

«La règle 49/51% est dévoyée au profit du privé. L'ouverture du capital des entreprises publiques au privé, sans mettre aucun sou, est une privatisation à peine déguisée», a-t-elle martelé.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Hanoune a plaidé pour le règlement définitif et rapide de la crise d'In Salah et s'interroge sur le «front» constitué par certaines ONG étrangères pour empêcher l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, alors qu'aucun mot n'a été prononcé dans d'autres pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne...).

S. B.

**À L'ISSUE DE LA RÉUNION DE SON  
SÉCRÉTARIAT NATIONAL****Le RND tire sur l'opposition  
et épingle les islamistes**

**Le Rassemblement national démocratique (RND) a longuement commenté l'actualité nationale et ce, à travers un communiqué sanctionnant une réunion de son secrétariat national tenue jeudi dernier sous la présidence de Abdelkader Bensalah. Et comme il fallait s'y attendre, l'opposition n'a pas du tout été épargnée : «Le Rassemblement constate, avec regret, que certaines parties exploitent des revendications citoyennes pour verser dans la surenchère et le chantage en multipliant des constats pour le moins subjectifs.»**

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir)** - Le communiqué du RND invite, plus particulièrement, «la classe politique à écarter les institutions républicaines des polémiques politiciennes». Il y est question, plus précisément, de l'armée et de son intervention, récemment, dans l'affaire de In Salah. «Par mauvaise appréciation ou mûs par de mauvaises intentions (...) certains semblent ne pas tenir compte du contexte régional, faisant ainsi fi de l'esprit de responsabilité lorsqu'ils abordent des questions relevant de l'intérêt supérieur de la nation».

Pour le RND, «le rôle de l'armée, qui est en train d'accomplir ses missions constitutionnelles en préservant la



Abdelkader Bensalah, président du RND.

stabilité et en sécurisant les sites sensibles dans le Grand Sud ainsi que tout le long des frontières, ne peut que constituer un motif de fierté pour tout le peuple algérien et ce, malgré certaines voix et certains appels cherchant à pervertir la réalité».

Autre grande question d'actualité évoquée dans le communiqué du RND, le vote de la loi modifiant le code pénal et portant protection de la femme. Sur ce point, le parti de Abdelkader Bensalah force droit sur sa proie, les islamistes, cette fois : «Le secrétariat constate que les lectures et les polémiques ayant accompagné le vote de la loi sur la protection de la femme et de la famille ont carrément poussé certains à s'ériger en véritables tuteurs sur la société algérienne à travers des positions se basant sur les valeurs de la religion musulmane. Certains ne se gêneront nullement à transformer des tribunes politiques en tribunes

pour les fetwas. Le RND affirme, à ce propos, que «ces amendements ne sont qu'une autre étape dans le processus de la protection de la femme et la mise en conformité des lois avec les principes de la Constitution».

Par ailleurs, les grèves persistantes qui secouent le secteur de l'éducation ont également fait l'objet des inquiétudes du parti. «Le secrétariat estime que l'on ne peut continuer dans un mouvement susceptible de nuire à nos enfants et d'hypothéquer leur avenir et appelle à opter pour un dialogue permanent, seul à même de permettre de régler tous les problèmes».

Enfin, sur le plan diplomatique, le RND n'a pas manqué de saluer l'accord d'Alger entre les parties maliennes et la rencontre des leaders politiques libyens, mardi et mercredi derniers à la résidence Djenan-El-Mithak.

K. A.

**L'ANCIEN MINISTRE FRANÇAIS ARNAUD  
MONTEBOURG :****«Tourner la page du colonialisme  
dans les têtes»**

**Favorable à ce que les PME algériennes et françaises développent une réelle synergie partenariale, l'ancien ministre français de l'Economie et du Redressement productif, Arnaud Montebourg, appelle à «tourner la page du colonialisme dans les têtes».**

**Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - Hôte jeudi dernier du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Arnaud Montebourg a animé une conférence-débats sur le thème : «Comment impulser le partenariat industriel entre les entreprises algériennes et françaises ?».

Se présentant comme un militant de l'alliance franco-algérienne, algéro-française», l'ancien ministre qui s'est exprimé «à titre personnel» a estimé que l'opportunité s'offre pour l'Algérie et la France, fortement liées, de pouvoir «résoudre ensemble» les problèmes qui existent dans chaque pays, de «conquérir» ensemble d'autres marchés émergents, notamment le marché africain.

Il s'agit en fait, explicitera l'ancien homme politique et en voie de reconversion managériale, pour les deux pays de stimuler le partenariat «gagnant-gagnant» sur la base de «la coproduction, la colocalisation», d'«alliances concrètes» égal à égal, une synergie réelle entre entreprises, essentiellement les entreprises de «taille intermédiaire», les petites et moyennes entreprises (PME).

Considérant que le partenariat ne se résume pas à la participation des grands groupes français aux appels d'offres et marchés publics en Algérie, Arnaud Montebourg estimera opportun, efficace de stimuler les alliances capitalistiques entre les PME des deux pays, l'échange d'expertise et de savoir-faire, voire «le partage du travail».

Citant le modèle de coproduction en œuvre à l'usine Renault d'Oran, réfutant que ce soit une délocalisation de France en Algérie mais une relocalisation d'activité de la Turquie vers l'Algérie, l'hôte du FCE relève qu'il s'agit pour les opérateurs économiques des deux pays de valoriser les avantages comparatifs de chacun, de booster la base productive et d'œuvrer en commun à produire de la valeur ajoutée, des biens et des services, à les conforter.

A charge cependant de convaincre les PME françaises d'être moins frileuses, davantage «confiantes» et actives, proactives vis-à-vis du «marché extraordinaire» qu'est l'Algérie, mais aussi de vaincre les mentalités hostiles à l'implantation d'investisseurs algériens en France. En ce sens, l'ancien dirigeant du Parti socialiste français qui estime «parfaitement normal, recommandé que les entreprises algériennes investissent en France», appellera ainsi à «tourner la page du colonialisme dans les têtes». Mais aussi à la condition de «rassurer» les PME françaises, de leur «expliquer» les conditions du climat d'affaires en Algérie, relèvera Arnaud Montebourg, concernant notamment la règle 49/51 régissant l'investissement étranger.

Une règle qui relève du «choix du gouvernement» algérien et que l'ancien ministre français s'est toutefois refusé à contester, considérant qu'il revient aux acteurs de «s'y conformer».

A ce propos, le vice-président du FCE, Brahim Ben Abdesselam qui modérat les débats, précisera que l'organisation patronale «ne peut» qu'acquiescer à la «décision» du gouvernement. Pour autant, le problème n'est pas lié, assure le dirigeant du FCE, à cette règle 49/51 en tant que telle mais à son application. En ce sens, Brahim Ben Abdesselam considère pertinent, «intelligent d'évaluer cette règle (dans son application)», en vue de «trouver des améliorations à introduire» au profit notamment des PME.

D'autre part, Brahim Ben Abdesselam qui a expliqué que «tout ce qui est produit en Algérie, tout ce qui crée des emplois et contribue à la collectivité nationale en termes de fiscalité peut être considéré comme un produit algérien», a indiqué que le FCE lance «une grande opération». Il s'agit de «l'origine algérienne garantie», dira le vice-président de l'association patronale, indiquant que la question a été débattue avec les partenaires socioéconomiques et notamment le ministre du Commerce.

C. B.